

Document réalisé en collaboration avec les OST francophones, l'AViQ, l'APB et FEDASIL

Points d'attention médicaux (consultation infi/médecin/AS) lors d'accueil de réfugiés en provenance d'Ukraine

Check-list pour une consultation (ou des consultations si équipe pluridisciplinaire)

COMMUNICATION		
SUR 1. 2. 3.		2 2 2 2
SUR	SUR LE PLAN MEDICAL	
4.		3
5.	Contrôler les vaccinations	3
6.	Maladies chroniques et traitements	4
SANTE MENTALE		
7.	Addictions	4
8.	Stress post-traumatique	5
SUR	LA PLAN DE LA SANTE PUBLIQUE	5
ENC	ENCORE UN PEU D'ADMINISTRATIF	
9.		6
10.		6

Communication

Si besoin, sollicitez l'aide de services d'interprétation (en ukrainien ou en russe car nombre d'entre eux parlent russe) :

• Setis Wallon : setisw.com

Setis Bruxelles (russe): https://www.setisbxl.be/

Bruxelles Accueil: 02/503.27.40

Intercult : service du SPF pour la médiation interculturelle en soins de santé :

• L'application <u>traducmed.fr</u> permet de poser des questions types de consultation dans une langue au choix.

Sur le plan administratif

1. Dossier médical

Rassembler les éventuelles pièces existantes et noter dans le dossier :

- les vaccinations (voir ci-dessous);
- les problèmes médicaux importants actifs et passifs ;
- le traitement chronique (voir ci-dessous);

Créer un dossier :

- local, informatique (DMI),
- si possible, exporter un Sumher sur le HUB (RSB/RSW) pour qu'il soit accessible à d'autres soignants. Pour cela il faut un numéro BIS (cf. infra) et une carte d'identité ou de séjour électronique pour l'établissement du lien thérapeutique et la notification du consentement (à moins qu'un autre moyen soit créé prochainement).
- fournir une version papier que la personne garde avec elle.

2. Numéro Bis

Créer un numéro d'identification à la sécurité sociale belge via votre logiciel informatique. Vérifier d'abord s'il n'en a pas déjà un en consultant le registre national. Nécessaire pour exporter un Sumehr sur e-Health (avec en plus un moyen de donner son consentement), et par la suite pour prescrire et facturer par voie électronique (quand ils auront en plus une mutuelle).

3. AMU

Compléter systématiquement une <u>demande d'aide médicale urgente (AMU)</u>, afin de permettre la création d'une carte de santé par un CPAS et une éventuelle prise en charge : selon la commune, la personne est redirigée vers vous ou vers un prestataire de soins partenaire du CPAS.

Sur le plan médical

Maladies infectieuses et vaccinations

La population ukrainienne est assez similaire à la population belge en termes de santé publique et d'accès aux soins : si nous devons prêter une attention aux maladies infectieuses, il faut rappeler que la grande majorité de la charge de morbidité et de mortalité en Ukraine est quand même portée par les maladies non infectieuses (maladies chroniques et/ou non transmissibles).

4. Contrôler l'absence de maladies infectieuses

On vise en priorité poliomyélite, tuberculose, rougeole et coqueluche. Et en général, toute maladie à prévention vaccinale.

Avoir en tête <u>quelques données épidémiologiques ukrainiennes</u> importantes (source OMS¹):

- Des épidémies de rougeole récentes suite à la moindre vaccination en 2014-2015, mais aujourd'hui une couverture vaccinale de 85% (similaire à celle de la Belgique toutes régions confondues).
- Une prévalence HIV 5 à 10 fois plus élevée que dans les pays d'Europe les moins touchés (en partie lié à une utilisation importante de drogues par injections). Penser à la co-infection VIH-Tbc.
- Une prévalence des hépatites B et C (HVB et HVC) plus importante qu'en Belgique.
- Une prévalence de **tuberculose** importante dont beaucoup de multirésistante aux antibiotiques : incidence : 75/100 000, taux de multirésistance : 30%
 - Demander si la personne est sous traitement antituberculeux => oui : assurer la continuité du traitement et déclarer le cas sur MATRA.
 - Screening actif :
 - o Y-a-t-il une notion de contact avec un cas de tuberculose?
 - o Rechercher les symptômes suivants : toux de >3 semaines voire hémoptysie, fièvre, amaigrissement, sueur nocturne, fatigue
 - O Au moindre doute, référer ou prescrire une RX thorax
 - En cas de question, contacter le <u>FARES local</u> ou écrire à <u>prevention.tuberculose@fares.be</u>
 - Plus d'infos : <u>Guidelines pour diagnostic et traitement</u> et https://www.fares.be/tuberculose/infos-pour-professionnels

Un résumé des diagnostics différentiels infectieux les plus importants est disponible dans <u>ce</u> <u>document de l'ECDC</u>. Fiches informatives sur les maladies infectieuses et leur prise en charge réalisés par l'AViQ et Sciensano : https://www.wiv-isp.be/matra/CF/fiches cat.aspx.

5. Contrôler les vaccinations

Les vaccinations à refaire en priorité s'il n'y a pas de documentation²

• le **RRO**: 1 injection si âge >= 12 mois et 2 injections si la première dose a été reçue entre 9 et 12 mois (en cas d'épidémie par exemple); dose de rappel entre 7 et 9 ans. Les vaccins seront offerts aux réfugiés (procédure à préciser)³.

¹ https://www.who.int/data/gho/data/indicators

² Discussion : vu les circonstances, les réfugiés manqueront probablement de traces écrites. On peut se fier à des données orales suffisamment précises (vaccin pour telle maladie, schéma vaccinal en ordre à tel âge). Le Risk Management Group (RMG) précise : « En raison des circonstances particulières, il n'est aussi pas possible de vérifier quels vaccins les réfugiés ont reçu, et ils ne subissent pas de dépistage de la tuberculose au moment de leur arrivée. Les entités fédérées vous informeront plus en détail de la manière dont le vaccination et le screening de la tuberculose se déroulera » (11/03/2022).

³ Dans les zones où la population belge est vaccinée à moins de 95%, il faut encourager les belges à compléter leur schéma vaccinal (il manque souvent la 2^e dose, à faire à partir de 7 ans).

- le **DTP-polio-Hib** ou hexavalent (même schéma qu'en Belgique)
- Le **Covid-19**: 2ème injection ou troisième injection selon ce qui a déjà été réalisé. Il faut se baser sur les vaccins approuvés par l'EMA. Si la personne est vaccinée avec un vaccin Sputnik ou autre vaccin non reconnu il faut partir de zéro. La vaccination donne accès au CST. Selon la législation en vigueur, la CST autorise son porteur à avoir accès à certains lieux, à participer à certaines activités et à voyager.
- en Belgique comme dans des autres pays il y aura une exception temporaire à cette règle pour les réfugiés.

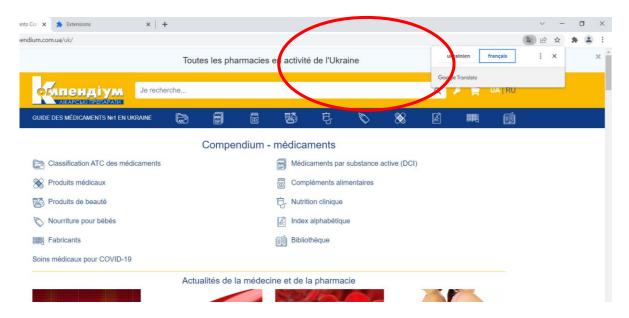
Indications du CSS pour les <u>vaccinations de rattrapage</u>

6. Maladies chroniques et traitements

Veiller à assurer la continuité du traitement : tuberculose, hépatites, cancer, etc.

Si les patients arrivent avec des boites de médicaments, comment trouver l'équivalent chez nous ?

- o Certaines boites reprennent la molécule en écriture latine ;
- Traduire l'écriture cyrillique par l'application « Google Lens » smartphone : faire une photo du texte, traduction alors vers français ou néerlandais possible ;
- Le compendium Ukrainien est disponible à cette adresse et dans Google Chrome on peut obtenir la traduction en français : https://compendium.com.ua/



Santé mentale

7. Addictions

Vérifier les addictions possibles, ea à l'alcool (addiction fréquente connue dans les pays limitrophes, Pologne, Russie, Géorgie...), au tabac, aux différentes drogues, en particulier chez les hommes réfugiés

(les hommes valides sont pour la plupart restés au pays pour combattre). Avec leurs conséquences, ea hépatiques.

8. Stress post-traumatique

Détecter les signes :

- Troubles du sommeil, irritabilité, troubles de concentration, anxiété généralisées ou crises de panique, manifestations physiques de détresse psychique (tachycardie, sudation, pâleur, raidissement...);
- Expression de la reviviscence (flash-back, cauchemars...) ou au contraire évitement de l'évocation du trauma ;
- Chez les enfants : troubles du sommeil, agitation, colère, repli sur soi, troubles de concentration...

Pour aller plus loin:

- Livret de la Croix Rouge suisse: « <u>Quand le passé résiste à l'oubli</u> » sur le syndrome de stress post-traumatique
- Attitudes à avoir pour aborder les personnes, en bref : voir la page 4 du document réalisé pour les inondations (Psychologue Monville du CHU de Liège): https://www.lecmg.be/documentation/inondations-en-wallonie/
- le site somnifères et calmants sur l'utilisation optimale des anxiolytiques, des pages spécifiques anxiété/stress/prescription de BZD: http://www.somniferesetcalmants-manuelaide.be/medecins/#stress-stress-surmenage-et-burn-out. Le risque est aussi d'une dysprescription

Aide psychologique:

- service **Solentra** (service pour jeunes réfugiés et migrants www.solentra.be): en plus d'une oreille attentive, l'un des fournisseurs de soins, par l'intermédiaire d'un interprète, offre des conseils et des exercices pour réduire le stress et aborder la résilience. Accessible du lundi au vendredi, de 9h. à 13h. Il suffit d'appeler (ou via WhatsApp) leur interprète ukrainien au + 32 484 650 130 qui les mettra en contact avec l'un des prestataires de soins.
- télé-accueil 107 (au moins pour les accueillants car problème de langue)
- PMS, services de santé mentale...

Sur la plan de la santé publique

- Déclarer les éventuelles maladies infectieuses à déclaration obligatoire : en ligne : https://www.wiv-isp.be/matra/cf/connexion.aspx ou par tél (071/33.77.77 du lun au ven de 9h à 16h30) ou par mail (surveillance.sante@avig.be du lun au dim de 9 à 20h).
 - MàJ schéma vaccinal : voir ci-dessus

Encore un peu d'administratif

9. Expliquer la procédure de reconnaissance

L'INAMI devrait confirmer prochainement que les Ukrainiens enregistrés à l'Office des étrangers et qui ont ensuite fait leur demande de carte d'identité (carte A) auprès de la commune pourront s'inscrire à l'assurance-maladie. Nous ignorons encore s'ils pourront s'inscrire dès leur 1ère inscription à la commune ou s'ils devront attendre la carte d'identité pour s'adresser à une mutuelle.

Référence : https://medimmigrant.be/fr/pages/ukraine

Informations sur les différentes reconnaissances possibles sur le site du <u>CIRE, page Ukraine</u>.

De plus amples informations sont attendues quant à leur accès un revenu d'intégration et des allocations familiales, sur l'ouverture d'un compte en banque en Belgique : conditions, ordre des démarches, timing... Nous vous tiendrons informés des informations qui seront données également aux hébergeurs.

10. Expliquer l'organisation des soins en Belgique

En particulier 1^e ligne / 2^e ligne de soins pour ne pas surcharger la 2^e ligne si pas utile.

Les numéros utiles :

- PMG = 1733, 112
- Aide psychologique (télé-accueil: 107, PMS, services de santé mentale...)
- Plannings familiaux
- Les centres d'aide communaux, CPAS